

La maquette : MEEF3 EE – CPE

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
CPE-7.01	Acteur, animateur et accompagnateur	175,5	40,5	114	21	21,25
<i>CPE-7.01.1</i>	<i>Savoirs fondamentaux</i>	<i>84</i>	<i>24</i>	<i>60</i>	<i>0</i>	<i>12</i>
CPE-7.01.1.1	Sociologie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	3
CPE-7.01.1.2	Psychologie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	3
CPE-7.01.1.3	Philosophie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	3
CPE-7.01.1.4	Histoire de l'éducation, encadrement éducatif en France et en Europe	21	6	15	0	3
<i>CPE-7.01.2</i>	<i>Savoirs transversaux</i>	<i>75</i>	<i>6</i>	<i>48</i>	<i>21</i>	<i>8,25</i>
CPE-7.01.2.1	Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative	30	0	30	0	3
CPE-7.01.2.2	Méthodologie de la communication écrite et orale	9	0	9	0	1
CPE-7.01.2.3	Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation	15	6	9	0	2,25
CPE-7.01.2.4	Accompagnement individualisé des projets professionnels des étudiants	21	0	0	21	2
<i>CPE-7.01.3</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>	<i>16,5</i>	<i>10,5</i>	<i>6</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
CPE-7.01.3.1	Ecole inclusive	6	6	0	0	0,5
CPE-7.01.3.2	Egalité filles garçons	10,5	4,5	6	0	0,5
CPE-7.02	Praticien réflexif	27	0	27	0	5
<i>CPE-7.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>4</i>
CPE-7.02.1.1	Stage	12	0	12	0	4
<i>CPE-7.02.2</i>	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	<i>15</i>	<i>0</i>	<i>15</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
CPE-7.02.2.1	Littératie numérique	12	0	12	0	1
CPE-7.02.2.2	Recherche documentaire	3	0	3	0	0
CPE-7.03	Recherche	21	9	12	0	1,5
CPE-7.03.1	Initiation à la recherche	21	9	12	0	1,5
CPE-7.04	Exercer en milieu interculturel	12	0	12	0	1
CPE-7.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	12	0	12	0	1
CPE-7.04.1a	Reo Tahiti	12	0	12	0	1
CPE-7.04.1b	Anglais	12	0	12	0	1
CPE-7.04.1c	Espagnol	12	0	12	0	1
CPE-7.04.1d	Mandarin	12	0	12	0	1
CPE-7.05	Contexte professionnel	16,5	6	10,5	0	1,25
CPE-7.05.1	Connaissance des systèmes éducatifs	12	6	6	0	1
CPE-7.05.2	Coopération au sein d'une communauté éducative	4,5	0	4,5	0	0,25
Volume horaire présentiel au semestre		252	55,5	175,5	21	30

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
CPE-8.01	Acteur, animateur et accompagnateur	174	36	138	0	20
<i>CPE-8.01.1</i>	<i>Savoirs fondamentaux</i>	<i>105</i>	<i>30</i>	<i>75</i>	<i>0</i>	<i>13,75</i>
CPE-8.01.1.1	Sociologie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
CPE-8.01.1.2	Psychologie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
CPE-8.01.1.3	Philosophie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
CPE-8.01.1.4	Histoire de l'éducation, encadrement éducatif en France et en Europe	21	6	15	0	2,75
CPE-8.01.1.5	Droit de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
<i>CPE-8.01.2</i>	<i>Savoirs transversaux</i>	<i>60</i>	<i>6</i>	<i>54</i>	<i>0</i>	<i>5,5</i>
CPE-8.01.2.1	Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative	30	0	30	0	2,75
CPE-8.01.2.2	Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation	30	6	24	0	2,75
<i>CPE-8.01.3</i>	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>	<i>9</i>	<i>0</i>	<i>9</i>	<i>0</i>	<i>0,75</i>
CPE-8.01.3.1	Accompagnement des élèves dans leur parcours de formation et d'orientation	9	0	9	0	0,75
CPE-8.02	Praticien réflexif	24	0	24	0	5
<i>CPE-8.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>4</i>
CPE-8.02.1.1	Stage	12	0	12	0	4
<i>CPE-8.02.2</i>	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
CPE-8.02.2.1	Littératie numérique	12	0	12	0	1
CPE-8.03	Recherche	24	9	15	0	1,5
CPE-8.03.1	Initiation à la recherche	24	9	15	0	1,5
CPE-8.04	Exercer en milieu interculturel	22	4	18	0	1,5
CPE-8.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	12	0	12	0	1
CPE-8.04.1a	Reo Tahiti	12	0	12	0	1
CPE-8.04.1b	Anglais	12	0	12	0	1
CPE-8.04.1c	Espagnol	12	0	12	0	1
CPE-8.04.1d	Mandarin	12	0	12	0	1
CPE-8.04.2	Interculturalité	10	4	6	0	0,5
CPE-8.05	Contexte professionnel	21	6	15	0	2
CPE-8.05.1	Éducation et territoires	21	6	15	0	2
Volume horaire présentiel au semestre		265	55	210	0	30

Voté en conseil d' institut

le 20 mars 2023

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
CPE-9.01	Acteur, animateur et accompagnateur	141	24	117	0	16
<i>CPE-9.01.1</i>	<i>Savoirs fondamentaux</i>	63	18	45	0	8,25
CPE-9.01.1.1	Sociologie de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
CPE-9.01.1.2	Droit de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
CPE-9.01.1.3	Sciences de l'éducation et de la formation	21	6	15	0	2,75
<i>CPE-9.01.2</i>	<i>Savoirs transversaux</i>	60	0	60	0	6
CPE-9.01.2.1	Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative	30	0	30	0	3
CPE-9.01.2.2	Méthodologie de la communication écrite	9	0	9	0	1
CPE-9.01.2.3	Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation	21	0	21	0	2
<i>CPE-9.01.3</i>	<i>Développement et apprentissages</i>	12	3	9	0	1,5
CPE-9.01.3.1	Savoirs et gestes professionnels dans le champ des sciences de l'éducation et de la vie scolaire	12	3	9	0	1,5
<i>CPE-9.01.4</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>	6	3	3	0	0,25
CPE-9.01.4.1	Ecole inclusive	6	3	3	0	0,25
CPE-9.02	Praticien réflexif	24	0	9	15	9,25
<i>CPE-9.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>	15	0	0	15	8,5
CPE-9.02.1.1	Stage	0	0	0	0	5,5
CPE-9.02.1.2	Analyse de pratique	15	0	0	15	3
<i>CPE-9.02.2</i>	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	9	0	9	0	0,75
CPE-9.02.2.1	Littérature numérique	9	0	9	0	0,75
CPE-9.03	Recherche	12	0	12	0	0,5
CPE-9.03.1	Savoirs de recherche	12	0	12	0	0,5
CPE-9.04	Exercer en milieu interculturel	18	0	18	0	1,25
CPE-9.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	12	0	12	0	1
CPE-9.04.1a	Reo Tahiti	12	0	12	0	1
CPE-9.04.1b	Anglais	12	0	12	0	1
CPE-9.04.1c	Espagnol	12	0	12	0	1
CPE-9.04.1d	Mandarin	12	0	12	0	1
CPE-9.04.2	Interculturalité	6	0	6	0	0,25
CPE-9.05	Contexte professionnel	36	3	33	0	3
CPE-9.05.1	Ethique et déontologie	6	3	3	0	1
CPE-9.05.2	Education et territoires	30	0	30	0	2
Volume horaire présentiel au semestre		231	27	189	15	30

UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
CPE-10.01	Acteur, animateur et accompagnateur	78	6	72	0	5
<i>CPE-10.01.1</i>	<i>Savoirs transversaux</i>	63	0	63	0	4,5
CPE-10.01.1.1	Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative	30	0	30	0	2,25
CPE-10.01.1.2	Méthodologie de la communication écrite et orale	12	0	12	0	0,75
CPE-10.01.1.3	Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation	21	0	21	0	1,5
<i>CPE-10.01.2</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>	15	6	9	0	0,5
CPE-10.01.2.1	Ecole inclusive	9	6	3	0	0,25
CPE-10.01.2.2	Egalité filles garçons	6	0	6	0	0,25
CPE-10.02	Praticien réflexif	18	0	9	9	3,75
<i>CPE-10.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>	9	0	0	9	3,5
CPE-10.02.1.1	Stage	0	0	0	0	2,5
CPE-10.02.1.2	Analyse de pratique	9	0	0	9	1
<i>CPE-10.02.2</i>	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>	9	0	9	0	0,25
CPE-10.02.2.1	Littérature numérique	9	0	9	0	0,25
CPE-10.03	Recherche	6	0	6	0	20,25
CPE-10.03.1	Savoirs de recherche	6	0	6	0	0,25
CPE-10.03.2	Mémoire	0	0	0	0	20
CPE-10.04	Exercer en milieu interculturel	12	0	12	0	0,5
CPE-10.04.1	Langue vivante étrangère ou régionale au choix :	12	0	12	0	0,5
CPE-10.04.1a	Reo Tahiti	12	0	12	0	0,5
CPE-10.04.1b	Anglais	12	0	12	0	0,5
CPE-10.04.1c	Espagnol	12	0	12	0	0,5
CPE-10.04.1d	Mandarin	12	0	12	0	0,5
CPE-10.05	Contexte professionnel	12	6	6	0	0,5
CPE-10.05.1	Les valeurs de la République	12	6	6	0	0,5
Volume horaire présentiel au semestre		126	12	105	9	30

Voté en conseil d' institut

le 20 mars 2023

MEEF3 EE – CPE

Descriptif des unités d'enseignement : M1

Les UE du semestre 7 & 8

CPE-7.01 CPE-8.01	Acteur, animateur et accompagnateur
CPE-7.01.1 CPE-8.01.1	<i>Savoirs fondamentaux</i>
CPE-7.01.1.1 CPE-8.01.1.1	Sociologie de l'éducation et de la formation Semestre 7 Introduction à la sociologie de l'éducation : Le cours explicite la construction sociologique de la question des inégalités à l'école en ce qui concerne les carrières et les expériences scolaires caractéristiques des contextes scolaires contemporains. Les interprétations sociologiques des inégalités sociales de réussite, de choix et de stratégies scolaires sont abordées à travers des articles de recherche. Semestre 8 Approche systémique de l'établissement scolaire et de ses acteurs. <ul style="list-style-type: none">- Hétérogénéité des contextes scolaires et climats scolaires.- Les violences scolaires.- Les élèves.- Les relations école-famille.
CPE-7.01.1.2 CPE-8.01.1.2	Psychologie de l'éducation et de la formation Semestre 7 Cet EC aura une approche développementale et abordera les domaines du développement affectif et social, de l'enfance à l'âge adulte. Nous commencerons avec le développement socio-émotionnel précoce pour mettre en évidence les compétences innées du bébé à entrer en relation avec son environnement, ce qui nous conduira au développement progressif des capacités de cognition sociale (empathie, comportements prosociaux, théorie de l'esprit...). Dans la même veine, nous aborderons ensuite la théorie de l'attachement et son importance pour comprendre le développement social futur notamment la socialisation en contexte d'apprentissage et ses troubles. Les notions de concept de soi et d'estime de soi, en lien avec l'attachement, seront également présentées. Afin de donner un ancrage corporel à ces connaissances, une séance sera consacrée au développement du cerveau en lien avec la régulation du comportement et les apprentissages. Le cours continuera avec la question de la motivation en contexte scolaire et de formation. Les notions de découragement et de résignation seront développées. Enfin, nous mobiliseront les connaissances acquises dans une présentation de l'adolescent au collège et au lycée. Semestre 8 Cet EC sera centré sur le développement cognitif et les théories de l'apprentissage. Nous commencerons avec une approche constructiviste : la théorie de Piaget qui prévoit un développement cognitif en stades successifs où l'enfant est constructeur de son savoir grâce aux interactions avec son environnement. Après avoir étudié les critiques adressées à cette théorie, nous nous situerons dans une approche socioconstructiviste avec les travaux de Vygotsky et de Bruner. Cela nous permettra de souligner l'importance de l'environnement social dans le développement et d'introduire des notions très connues en éducation comme la zone proximale de développement ou encore l'étalement. La suite du cours montrera comment la psychologie a envisagé l'apprentissage en se concentrant uniquement sur l'étude des comportements, dans une approche dite behavioriste, avant de réintroduire les processus cognitifs dans la compréhension des apprentissages avec l'approche cognitiviste. Nous approfondirons cette approche cognitive avec l'étude des travaux récents concernant les fonctions exécutives (attention, inhibition, mémoire de travail...), fonctions qui nous permettent

	d'adapter notre comportement en vue d'atteindre nos buts, de nous socialiser, et de faire des apprentissages durables. Pour terminer le cours, nous nous intéresserons à la psychologie humaniste et son apport à l'éducation, avec notamment l'approche centrée sur la personne de Rogers et le concept de réalisation de soi selon Maslow.
CPE-7.01.1.3 CPE-8.01.1.3	<p>Philosophie de l'éducation et de la formation</p> <p>Semestre 7</p> <p>Introduction à la philosophie de l'éducation : Appréhender le sens et l'apport d'une approche philosophique de l'éducation, de l'école et des élèves. S'approprier une réflexion philosophique sur l'éducation à travers un corpus de références, de notions et de concepts et la réinvestir dans un écrit argumenté en soulevant des questions fondamentales. Eclairer les principes permettant de comprendre la signification des débats concernant l'éducation et l'école. Réfléchir sur les problèmes que pose l'application du principe de laïcité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche philosophique de l'éducation : finalités et valeurs. - Grandes orientations de la philosophie de l'éducation et des politiques éducatives : Individu et institution. - La notion d'école républicaine. - L'individualisme pédagogique. - La question de la transmission. - La laïcité valeur universelle. Spécificité de la conception française. Implications pratiques. <p>Semestre 8</p> <p>De la philosophie à la pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment réguler le comportement des élèves ? - La question de la violence. Le problème du harcèlement. - La question de la discipline. Qu'est-ce qu'une sanction éducative ? - L'importance du dialogue dans la création d'un cadre démocratique. - Les paradoxes de la communication.
CPE-7.01.1.4 CPE-8.01.1.4	<p>Histoire de l'éducation, encadrement éducatif en France et en Europe</p> <p>Semestre 7</p> <p>Introduction à l'histoire de l'éducation, encadrement éducatif en France et en Europe et histoire vie scolaire.</p> <p>Les étapes fondatrices de la construction du système éducatif national en France.</p> <p>Les deux ordres éducatifs sous la IIIe République.</p> <p>Réformer l'école en France, objectifs et difficultés.</p> <p>Pour une histoire de la vie scolaire.</p> <p>Regard comparé sur les systèmes éducatifs en Europe.</p> <p>Semestre 8</p> <p>Analyse des politiques éducatives, après 1945.</p> <p>Mise en perspective des thématiques qui focalisent les discussions au sein de la communauté éducative depuis 1945.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système éducatif après 1945 : projets de réforme et réalités. - Formes, enjeux et défis de la démocratisation de l'enseignement secondaire. - L'enseignement secondaire public et privé, quelles articulations depuis 1945 ? - Les héritages des événements de 1968 sur le système éducatif français. - L'égalité face à l'école, une approche historique.
CPE-8.01.1.5	<p>Droit de l'éducation et de la formation</p> <p>Connaître les principes généraux du droit et les obligations en lien avec l'encadrement éducatif des mineurs et des élèves.</p> <p>Acquérir une culture du droit pour intervenir face à des publics adolescents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser une situation selon un angle juridique. - Les principes généraux régissant le service public de l'éducation. - L'exercice des droits & devoirs des élèves au sein d'un EPLE.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures et instances disciplinaires. - La notion de responsabilité(s) : administrative, civile et pénale. - Les questions spécifiques de droit (droit à l'image, autorité parentale, etc.).
CPE-7.01.2 CPE-8.01.2	<i>Savoirs transversaux</i>
CPE-7.01.2.1 CPE-8.01.2.1	<p>Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative Semestre 7 Le CPE dans le système éducatif français et le fonctionnement d'un établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances d'un EPLE et de son environnement (les textes officiels, les instances, la communauté éducative, les acteurs (référentiel de compétences communes)). - Origine et évolution historique du métier de CPE (Spécificité Française). - Le statut actuel du conseiller principal d'éducation, identité professionnelle (Droits, devoirs, éthique professionnelle...). - Missions du CPE et fonctionnement général d'un service vie scolaire. - Organisation du système éducatif sous l'angle CPE (Lois et circulaires, projet éducatif national, projet de l'éducation prioritaire, projet académique, projet d'établissement, volet éducatif). - Evolution des politiques éducatives nationales (refondation de l'école, des collèges, des lycées, des lycées professionnels...). - Méthodologie de la démarche de projet. - Climat Scolaire, démarche généraliste. <p>Semestre 8 Le CPE et le suivi de l'élève (PARTIE 1).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Socle commun de compétences de connaissances et de culture (S4C), l'évaluation de l'élève sous l'angle du CPE. - La réussite scolaire, les dispositifs de réussite éducative, les dispositifs individualisés (PPREPAI-PAP ...). - L'absentéisme, contrôle de l'assiduité des élèves. - La prévention du décrochage scolaire et l'engagement des élèves, la persévérance scolaire (définitions, textes réglementaires, dispositifs). - La Relation avec les familles : la co-éducation. - La qualité de vie à l'école (EDT, espace, temps...). - Gestion de conflit et dispositifs de résolution de conflits (médiation, Pikas, CNV...). - Justice scolaire, Autorité et sanctions éducatives, les règles de vie collectives et leurs mises en œuvre. - Méthodologie du projet au regard des modalités d'action sur le suivi de l'élève (identification, diagnostic, actions, évaluations).
CPE-7.01.2.2	<p>Méthodologie de la communication écrite et orale Cet EC permet une mise à niveau des compétences de communication écrite et orale, absolument indispensable pour la réussite au concours CPE.</p>
CPE-7.01.2.3 CPE-8.01.2.2	<p>Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation Ecrit réflexif à visée professionnelle. Méthodologie d'un écrit argumenté permettant d'opérationnaliser les connaissances issues de la culture disciplinaire. Exercices à partir de sujets en lien avec l'exercice du métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de la dissertation et mise en situation. - Entraînement et correction individualisée. <p>Analyse d'une situation éducative.</p>

	<p>L'épreuve place le candidat en situation d'élaborer un projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative dans un contexte précis. Le sujet prend appui sur un dossier documentaire élaboré par le jury et comportant des documents de nature variée (réglementaire, scientifique, document relatif à un contexte spécifique d'établissement...). Le candidat doit montrer sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploiter les documents constitutifs du dossier ; - exercer un regard critique ; - élaborer et développer les éléments d'une problématique ; - concevoir et développer un projet structuré et cohérent répondant à la problématique éducative posée par le sujet ; - se positionner au sein d'une équipe pédagogique et éducative. Le candidat doit justifier ses choix à partir des éléments tirés de l'analyse du dossier documentaire et en mobilisant ses connaissances, les exposer de manière construite et précise, et démontrer sa capacité à se mettre en situation dans les conditions d'exercice du métier de conseiller principal d'éducation. Il est attendu du candidat qu'il mobilise ses connaissances, le cas échéant ses expériences professionnelles et, en particulier celles relatives au contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions (classe, vie scolaire, équipes pédagogiques et éducatives, établissement, institution scolaire, société).
CPE-7.01.2.4	<p>Accompagnement individualisé des projets professionnels des étudiants Cet EC répond aux besoins d'insertion professionnelle des étudiants, en particulier du fait que le concours de CPE est extrêmement sélectif. Il s'agit ici de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences transversales, non seulement pour le métier de CPE mais également pour d'autres voies d'insertion professionnelles (d'autres concours de la fonction publique par exemple). L'option repose sur plusieurs dispositifs combinés alternant les phases individuelles et collectives.</p>
<i>CPE-7.01.3</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>
CPE-7.01.3.1	<p>Ecole inclusive Cadre déontologique et réglementaire de l'école inclusive. Contenus : Ce cours porte sur les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive. Il définit et analyse les notions clés de l'école inclusive, en particulier celles de besoins éducatifs particuliers, de soin, d'accessibilité, de troubles, de norme et d'accueil de la différence. Il permet également au futur enseignant de connaître les cadres législatifs et réglementaires de l'école inclusive ainsi que ses principales structures (ULIS, RASED, SEGPA) et ses partenaires. Il présente les programmes permettant d'accueillir tous les élèves, quels qu'ils soient (PPRE, PAI, PPS, PAP).</p>
CPE-7.01.3.2	<p>Egalité filles garçons Les CM aborderont les inégalités liées au genre et les violences sexistes et sexuelles dans le système éducatif national et dans le contexte polynésien. Les TD seront consacrés aux pratiques pédagogiques égalitaires et à l'éducation à l'égalité, à travers notamment l'analyse de supports pédagogiques et d'observables en classe. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS</p>
<i>CPE-8.01.3</i>	<i>Construire et développer les apprentissages des élèves</i>
CPE-8.01.3.1	<p>Accompagnement des élèves dans leur parcours de formation et d'orientation Dans cet EC, l'étudiant sera amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier, mettre en pratique et renforcer les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de lui-même des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire ;

	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir des actions adaptées à la diversité des élèves, favorisant l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, le travail individuel et la coopération ; - s'approprier les processus d'orientation des élèves et les parcours scolaires, identifier le rôle des partenaires et notamment des représentant du Pays ; - prendre part aux conseils et aux actions d'animation permettant aux élèves de mieux se connaître, de construire leur projet de formation et leur orientation.
CPE-7.02 CPE-8.02	Praticien réflexif
<i>CPE-7.02.1</i> <i>CPE-8.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>
CPE-7.02.1.1 CPE-8.02.1.1	<p>Stage</p> <p>Au semestre 7, cet enseignement vise une première approche des gestes professionnels et des démarches pédagogiques, la découverte du référentiel de compétences, et la distinction séance/séquence, ainsi que la présentation des outils de la classe.</p> <p>Il s'agit aussi d'identifier les renseignements indispensables : PAI et autres dispositifs particuliers, PRONOTE, tableaux de surveillances...</p> <p>Au semestre 8, seront abordées des thématiques spécifiques : séquences, séances, auto-positionnement par rapport au référentiel de compétences, gestion de classe, autorité, différenciation, évaluation.</p>
<i>CPE-7.02.2</i> <i>CPE-8.02.2</i>	Apprentissage tout au long de la vie
CPE-7.02.2.1 CPE-8.02.2.1	<p>Littératie numérique</p> <p>Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elle pose également les jalons pour acquérir les capacités et les compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie.</p> <p>La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées chaque début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques.</p> <p>Objectifs du semestre 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une culture numérique générale ; - Acquérir une culture numérique spécifique à l'intégration du numérique dans l'enseignement, notamment en matière de droit et de responsabilité professionnelle. <p>Objectifs du semestre 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier, sélectionner, adapter, produire et partager des ressources numériques pédagogiques ;

	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre connaissance des outils numériques et innovants au service de la conception de l'enseignement et de la préparation de l'apprentissage ; – Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves.
CPE-7.02.2.2	Recherche documentaire Le cours sera dédié à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire.
CPE-7.03 CPE-8.03	Recherche
CPE-7.03.1 CPE-8.03.1	Initiation à la recherche L'objectif principal du cours est de familiariser les étudiants avec le processus de recherche dans leur discipline. Ce module est conçu pour présenter aux étudiants les fondements de la planification et de la mise en œuvre d'une étude, ainsi que la structuration et la rédaction d'un tel travail. Le cours présente les principales méthodes de collecte et d'analyse des données utilisées dans la discipline. Il se concentre également sur les principales compétences telles que l'analyse de documents, le style et les techniques rédactionnels, la création de bibliographies, la capacité à synthétiser et à présenter un travail de recherche, entre autres. À la fin du M1, tous les étudiants seront en mesure de soumettre leur projet de recherche de 15-25 pages.
CPE-7.04 CPE-8.04	Exercer en milieu interculturel
CPE-7.04.1 CPE-8.04.1	<i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i>
CPE-7.04.1a CPE-8.04.1a	Reo Tahiti Prérequis : il est souhaitable que des étudiants souhaitant intégrer la formation MEEF 2 possède un bagage linguistique et culturel de base relevant du niveau A1 voir A2 en langues polynésiennes. Objectifs : Viser la maîtrise du niveau A2 du CECRL Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes. Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles. Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).
CPE-7.04.1b CPE-8.04.1b CPE-7.04.1c CPE-8.04.1c CPE-7.04.1d CPE-8.04.1d	Anglais ou Espagnol ou Mandarin Validation du niveau B2 (Conseil de l'Europe, 2001). <i>Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.</i> Paris, France : Didier. Cette unité d'enseignement (sur deux ans S7, S8, S9 et S10) vise à renforcer les compétences linguistiques afin de valider le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues et à développer une compétence professionnelle dans l'utilisation d'une langue étrangère dans les situations requises par le métier d'enseignant. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations, 2013). L'objectif de cette unité d'enseignement est de renforcer les compétences linguistiques des participants (voir CECRL niveau B2) en utilisant des situations qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et professionnelle. L'approche pédagogique utilisée vise à permettre la pratique de la langue par le biais de discussions, de simulations et de jeux de rôle adaptés à la formation des adultes. Le semestre 8 vise à multiplier la variété des situations pour pratiquer les compétences linguistiques acquises en S7 et à fournir des occasions de réinvestir ces compétences pour les consolider.
CPE-8.04.2	Interculturalité

	Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : connaissance du contexte et des concepts.
CPE-7.05 CPE-8.05	Contexte professionnel
CPE-7.05.1	<p>Connaissance des systèmes éducatifs</p> <p>Thématiques travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'organisation et les enjeux du système éducatif ; – La place de l'école et ses missions, les politiques éducatives ; – L'organisation générale des enseignements, cycles, programmes et socle commun, une démarche curriculaire ; – L'évaluation du système éducatif, inégalités de réussite et comparaisons internationales.
CPE-7.05.2	<p>Coopération au sein d'une communauté éducative</p> <p>Les objectifs de cet enseignement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Se familiariser avec le fonctionnement d'un lycée et d'un collège dans son ensemble ; – Identifier les acteurs de la communauté éducative et de son environnement, les instances : conseil d'établissement et autres instances pédagogiques ; – Inscrire son action dans le cadre du projet d'établissement : bilan, diagnostic, choix d'une stratégie et élaborer un plan d'action.
CPE-8.05.1	<p>Education et territoires</p> <p>La place de plus en plus grande accordée au local, au « territoire », dans les politiques éducatives se traduit très concrètement pour les personnels de l'éducation par le développement des activités de travail avec les « partenaires » de l'éducation, c'est-à-dire avec les acteurs éducatifs hors école. La frontière entre l'école et le territoire devient ainsi perméable et interroge profondément la place des professionnels de l'école dans ces nouvelles configurations. A partir des recherches déjà nombreuses sur cette question, il s'agira de faire réfléchir les étudiants sur ce processus de territorialisation de l'éducation et des conséquences sur leur professionnalité. Le constat confirmé d'une décentralisation de l'institution scolaire depuis la fin du XXème siècle donne la place à de « nouveaux » acteurs dans le champ éducatif et pose la question de la porosité entre les espaces dans et hors l'école tant pour les élèves et les familles que pour les CPE. Il s'agira dans cette option de mieux faire connaître ces « nouveaux » partenaires aux étudiants et d'interroger les modes de collaboration possibles et existants, en en soulignant les tensions, notamment en termes de territoires professionnels respectifs et de délégations internes et externes de certaines « tâches » scolaire. De nombreuses recherches montrent par ailleurs que les spécificités d'un territoire local peuvent être source tout autant de menace pour les professionnels de l'école que d'opportunités. Par exemple, si ces espaces d'action peuvent être le lieu privilégié de la mise en œuvre de « nouvelles » pratiques éducatives et de partenariat fructueux pour la réussite de tous les élèves (on peut parler ici de « territoires apprenants », de « pôle de développement local », etc.), de nombreuses recherches repèrent plutôt des situations d'imposition/reproduction de la forme scolaire jusqu'en dehors de l'école. L'enjeu pour les futurs professionnels de l'éducation de connaître cette « nébuleuse territoriale » de l'action éducative locale revêt alors tout son sens dans une perspective de professionnalisation des CPE.</p>

MEEF3 EE – CPE

Descriptif des unités d'enseignement : M2

Les UE du semestre 9 & 10

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Campus d'Outumaoro - Punaauia - B.P. 6570 - 98702 Faa'a - Tahiti - Polynésie française

Tél.: (+689) 40 80 38 03 - Fax: (+689) 40 80 38 04 - courrier@upf.pf - www.upf.pf

CPE-9.01 CPEC-10.01	Acteur, animateur et accompagnateur
<i>CPE-9.01.1</i>	<i>Savoirs fondamentaux</i>
CPE-9.01.1.1	Sociologie de l'éducation et de la formation Sociologie des groupes professionnels dans le secteur éducatif. Dynamiques professionnelles et collaborations. Territoires professionnels, frontières et écologie.
CPE-9.01.1.2	Droit de l'éducation et de la formation Droit, Discrimination et éducation. Dans une approche diversifiée, nous nous proposons d'interroger les discriminations dans leur genèse, leur construction, leurs effets, cela dans des contextes pluriels (sélection scolaire, relégation urbaine, politiques de l'éducation prioritaire, emplois et formation, ethnicisation des rapports sociaux...). <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et analyser différentes formes de discrimination. - Analyser et évaluer des actions de prévention, ou de réduction des discriminations. - Construire des actions de prévention ou de réduction des discriminations. - Eléments de droit. - Discriminations et éducation. - Etudes de cas et actions de prévention et de luttes.
CPE-9.01.1.3	Sciences de l'éducation et de la formation Genre et éducation. L'objectif de ce cours est de sensibiliser aux questions de genre en éducation et en formation. Il s'agit d'analyser et de comprendre les inégalités socio-sexuées à l'école, au travail et dans la société, les enjeux de la mixité à l'école et au travail sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Sont travaillées des données et situations, issues de l'Ecole, entendue au sens large, i.e. de la maternelle à l'université (données statistiques, programmes, manuels, interactions ...), du monde du travail (données statistiques, dispositifs mis en place ...) et des média (littérature de jeunesse, jeux, médias de vulgarisation scientifique, d'information et de divertissement ...). Comprendre et analyser les inégalités socio-sexuées à l'école, dans la formation, au travail Saisir les enjeux de la mixité à l'école, dans la formation et au travail. Construire des actions pour lutter contre les inégalités sexuées, les stéréotypes. <ul style="list-style-type: none"> - Approches théoriques et conceptuelles, inégalités en éducation, en formation, au travail. - Etudes de cas, actions pour l'égalité, pour la mixité.
<i>CPE-9.01.2</i> <i>CPE-10.01.1</i>	<i>Savoirs transversaux</i>
CPE-9.01.2.1 CPE-10.01.1.1	Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative Semestre 9 Le CPE et le suivi de l'élève (PARTIE 2). <ul style="list-style-type: none"> - Entretien éducatif (conduite et définition). Le CPE, responsable du service vie scolaire. <ul style="list-style-type: none"> - Projet de fonctionnement du service Vie scolaire, Volet Éducatif du Projet d'Établissement. - Gestion et animation d'une équipe vie scolaire. - Stratégie d'équipe (intra équipe vie scolaire et interpersonnels). - Mouvement et sécurité des élèves (Les différents contextes, espaces, temps scolaires et leurs exigences). - Pratiques partenariales. - Rôle du CPE dans un internat et Projet d'Internat. Semestre 10

	<p>Le CPE, partenaire du pilotage et de l'animation éducative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention du harcèlement, des violences et des discriminations (projet Phare). - Promotion de l'égalité des chances Filles / Garçons. - Animation socio-éducative (projets éducatifs et socio-culturel, apprentissage de la citoyenneté, HVC...). - L'orientation et l'insertion professionnelle. - Citoyenneté participative : Délégués, MDL, CVC, FSE, ... - Education à la santé (Compétences psycho-sociales, hygiène de vie, temps d'écran, alimentation, sommeil...). - Education à la vie affective et sexuelle. - Dispositifs spécifiques : sécurité routière, PSC1...
CPE-9.01.2.2 CPE-10.01.1.2	<p>Méthodologie de la communication écrite (et orale)</p> <p>Cet EC permet une mise à niveau des compétences de communication écrite et orale, absolument indispensable pour la réussite au concours CPE.</p>
CPE-9.01.2.3 CPE-10.01.1.3	<p>Capacités rédactionnelles : méthodologie de l'analyse et de l'argumentation</p> <p>Méthodologie de l'intervention socio-éducative en lien avec une préparation aux épreuves orales : Développer une méthodologie d'intervention socio-éducative, visant l'analyse, les propositions de (re)médiation et le suivi éducatif. Concevoir, construire et mener un exposé à partir d'un dossier thématique constitué de documents de nature juridique ou scientifique. Etre capable d'apporter des éléments de réponses face à des situations proposées selon la méthodologie de l'étude de cas. Se positionner comme cadre de la fonction publique et comme CPE (lettre de mission et référentiel de compétences). Proposer des actions concrètes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie. - Exercices. <p>Epreuve d'entretien.</p> <p>L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans son futur métier au sein du service public de l'éducation. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.
<i>CPE-9.01.3</i>	<i>Développement et apprentissages</i>
CPE-9.01.3.1	<p>Savoirs et gestes professionnels dans le champ des sciences de l'éducation et de la vie scolaire</p> <p>Ce cours traite des postures et des gestes professionnels qui permettent de favoriser le climat scolaire et de lutter contre l'échec et les violences scolaires. Il porte sur les thématiques essentielles de l'autorité pédagogique, de la gestion du groupe classe, de la contextualisation des enseignements et de l'accompagnement de l'élève vers son autonomie.</p>
<i>CPE-9.01.4</i> <i>CPE-10.01.2</i>	<i>Enjeux sociétaux</i>
CPE-9.01.4.1 CPE-10.01.2.1	<p>Ecole inclusive</p> <p>S9 Connaître les élèves à besoins éducatifs particuliers</p>

	<p>Contenus : Ce cours porte sur les troubles des apprentissages, sur l'autisme et les troubles du développement, sur les troubles du langage et les troubles du comportement.</p> <p>S10 École inclusive et adaptation des pratiques Contenus : Ce cours traite de l'identification des besoins éducatifs particuliers et des réponses pédagogiques (adaptation pédagogique) afin de prendre en compte la diversité des élèves. Il porte également sur la déficience intellectuelle et l'accueil des élèves porteurs de cette déficience.</p>
CPE-10.01.2.2	<p>Egalité filles garçons Cet enseignement a pour objectif la connaissance de la pédagogie égalitaire et l'éducation à l'égalité : analyse de pratiques et approfondissement, y compris en ce qui concerne les enjeux numériques de ces objets d'étude. Cf. document de cadrage, Formation à l'égalité filles-garçons – Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation. MENJS</p>
CPE-9.02 CPE-10.02	Praticien réflexif
<i>CPE-9.02.1</i> <i>CPE-10.02.1</i>	<i>Pratique réflexive</i>
CPE-9.02.1.1 CPE-10.02.1.1	<p>Stage Pas d'enseignement. L'évaluation se fera au travers des visites de stage effectuées par les tuteurs INPE, dont certaines en collaboration avec le tuteur de terrain.</p>
CPE-9.02.1.2 CPE.10.02.1.2	<p>Analyse de pratique Cet enseignement vise l'acquisition du cadre de l'analyse de pratiques. Il s'agit de développer la capacité du futur CPE à questionner individuellement et collectivement sa pratique. On mobilisera des savoirs de recherches pour analyser des aspects précis de sa pratique et leurs impacts sur les élèves. Thématiques : empathie, autorité, gestion de conflits, relation avec les parents, la motivation, la posture de CPE, le référentiel de compétences, faire parler les élèves.</p>
<i>CPE-9.02.2</i> <i>CPE-10.02.2</i>	<i>Apprentissage tout au long de la vie</i>
CPE-9.02.2.1 CPE-10.02.2.1	<p>Littératie numérique Cette formation propose aux étudiants d'acquérir, de façon évolutive, adaptative, critique et créative, une culture numérique générale ainsi qu'une culture numérique spécifique indispensable à l'exercice du métier (cf. compétence 9 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). La formation articule réflexions éthiques, théoriques et apports pratiques. Elle amène l'étudiant à acquérir des éléments théoriques, issus de la recherche ou de lois, lui permettant d'analyser et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage dans lesquelles le numérique apporte une plus-value, tant par ses modalités d'utilisation que pour les objectifs pédagogiques et didactiques visés. La formation, de par l'utilisation d'outils et d'applications numériques, donnera des compétences transférables à la mise en œuvre pratique de l'utilisation du numérique dans la classe. Elle pose également les jalons pour acquérir les capacités et les compétences nécessaires à un développement professionnel tout au long de la vie. La formation permet également aux étudiants de s'engager dans une démarche de certification. Les modalités de la certification ainsi que son évaluation seront précisées chaque début d'année. En attendant la mise en place de nouveaux textes officiels, l'évaluation de la certification s'appuie de façon transitoire sur les compétences du c2i2e comme le précise le BO n°47 du 19/12/2019 sur les compétences numériques dans l'enseignement supérieur. Ces compétences seront mises en regard des compétences du cadre de référence des compétences numériques (BO n°37 du 10 octobre 2019). La</p>

	<p>formation permettra, lorsque la certification PIX sera mise en place, la reconnaissance et la valorisation de l'acquisition d'une partie des compétences numériques professionnelles figurant dans le cadre de référence des compétences numériques.</p> <p>Objectifs du semestre 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves ; - Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative ; - Intégrer la création numérique aux dispositifs de médiation et d'évaluation des savoirs et compétences. <p>Objectifs du semestre 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de situations encapacitantes et émancipatrices pour les élèves par leur usage autonome d'outils et applications numériques de manière éthique, responsable, critique et créative ; - Concevoir des démarches permettant de développer les compétences numériques des élèves. - Intégrer des démarches évolutives et adaptatives afin d'interagir et de se former dans son environnement professionnel tout au long de la vie.
CPE-9.03 CPE-10.03	Recherche
CPE-9.03.1 CPE-10.03.1	<p>Savoirs de recherche</p> <p>Ce cours se propose de présenter la grande richesse thématique et méthodologique de la recherche en éducation. Les étudiants seront familiarisés avec les préalables épistémologiques de ce type recherche. Seront discutées les spécificités des écrits scientifiques de type recherche théorique vs empirique. Afin d'aider les étudiants dans l'élaboration de la note d'avancement, seront abordés les principales théories et concepts mobilisés dans la recherche en éducation ainsi que les modèles théoriques les plus connus. Une attention particulière sera accordée aux liens entre la recherche et la pratique professionnelle : la réflexion portera sur les liens entre les questionnements professionnels problématisés, cadrés d'un point de vue épistémologique et étayés d'éléments empiriques pertinents. Une partie du cours (3h environ) sera dédiée à la maîtrise de la méthodologie de recherche nécessaire à la réalisation du mémoire.</p> <p>En prolongement des contenus du premier semestre, et en vue d'alimenter la réflexion sur le mémoire, au S10 seront discutés plusieurs modèles théoriques d'interprétation des données ainsi que la démarche d'élaboration d'un modèle théorique d'analyse. A partir des articles scientifiques, seront discutées la diversité du matériel de recherche et, de manière comparative, les analyses pratiquées sur ces données et le type d'interprétation privilégiée. En complément méthodologique (environ 6h) seront abordées les questions de triangulation de la recherche et de saturation des données. Des éléments liés à la soutenance seront également discutés.</p>
CPE-10.03.2	<p>Mémoire</p> <p>Les mémoires de recherche de Master 2 MEEF peuvent être dirigés par un enseignant chercheur HDR, par un enseignant-chercheur non HDR, par un enseignant qualifié aux fonctions de maître de conférences ou encore codirigés par un enseignant-chercheur et un enseignant agrégé ou certifié de l'INSPE/UPF, spécialiste de la didactique.</p> <p>Dans le parcours MEEF 1, le choix du sujet de mémoire aura un contenu à la fois disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Il pourra s'agir d'un sujet de didactique générale ou de didactique appliquée à la discipline.</p> <p>Le mémoire finalisé comptera 50 pages de texte, auxquelles s'ajouteront les annexes et les autres éléments paratextuels nécessaires. Le cahier de charges de l'INSPE de la Polynésie émet les exigences usuelles de la recherche en éducation : expliciter le</p>

	questionnement à l'origine du mémoire, identifier la problématique et formuler les hypothèses, situer sa problématique dans un cadre théorique de référence, expliciter la méthodologie, analyser les effets et résultats, les implications pédagogiques, réaliser une synthèse. Le mémoire sera évalué sur l'écrit final et sur la soutenance.
CPE-9.04 CPE-10.04	Exercer en milieu interculturel
<i>CPE-9.04.1</i> <i>CPE-10.04.1</i>	<i>Langue vivante étrangère ou régionale au choix :</i>
CPE-9.04.1a CPE-10.04.1a	Reo Tahiti Prérequis : il est souhaitable que des étudiants souhaitant intégrer la formation MEEF 2 possède un bagage linguistique et culturel de base relevant du niveau A1 voir A2 en langues polynésiennes. Objectifs : Viser la maîtrise du niveau A2 du CECRL. Découvrir des compétences professionnelles en matière d'enseignement des langues et culture polynésiennes. Enrichir les compétences et connaissances linguistiques, littéraires et civilisationnelles. Développer les capacités dans les cinq domaines d'activités langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, production de l'écrit et de l'oral, interaction orale).
CPE-9.04.1b CPE-10.04.1b CPE-9.04.1c CPE-10.04.1c CPE-9.04.1d CPE-10.04.1d	Anglais ou Espagnol ou Mandarin Cette unité d'enseignement vise le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier. Dans la continuité du semestre 9, il s'agit de travailler le renforcement linguistique visant la maîtrise de la langue au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et le développement de la compétence professionnelle relative à l'utilisation de la langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier.
CPE-9.04.2	Interculturalité Ce cours a pour visée la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en Polynésie française pour une pratique pédagogique contextualisée : exploration d'activités pédagogiques qui relèvent des « approches plurielles ».
CPE-9.05 CPE-10.05	Contexte professionnel
CPE-9.05.1	Éthique et déontologie Thématiques travaillées : <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement professionnel ; - Lutter contre le harcèlement scolaire ; - Installer les élèves dans une relation de confiance et de bienveillance.
CPE-9.05.2	Education et territoires La place de plus en plus grande accordée au local, au « territoire », dans les politiques éducatives se traduit très concrètement pour les personnels de l'éducation par le développement des activités de travail avec les « partenaires » de l'éducation, c'est-à-dire avec les acteurs éducatifs hors école. La frontière entre l'école et le territoire devient ainsi perméable et interroge profondément la place des professionnels de l'école dans ces nouvelles configurations. A partir des recherches déjà nombreuses sur cette question, il s'agira de faire réfléchir les étudiants sur ce processus de territorialisation de l'éducation et des conséquences sur leur professionnalité. Le constat confirmé d'une décentralisation de l'institution scolaire depuis la fin du XXème siècle donne la place à de « nouveaux » acteurs dans le champ éducatif et pose la question de la porosité entre les espaces dans et hors l'école tant pour les élèves et les familles que pour les CPE. Il s'agira dans cette option de mieux faire connaître ces « nouveaux » partenaires aux étudiants et d'interroger les modes de collaboration possibles et existants, en en soulignant les tensions,

	<p>notamment en termes de territoires professionnels respectifs et de délégations internes et externes de certaines « tâches » scolaire. De nombreuses recherches montrent par ailleurs que les spécificités d'un territoire local peuvent être source tout autant de menace pour les professionnels de l'école que d'opportunités. Par exemple, si ces espaces d'action peuvent être le lieu privilégié de la mise en œuvre de « nouvelles » pratiques éducatives et de partenariat fructueux pour la réussite de tous les élèves (on peut parler ici de « territoires apprenants », de « pôle de développement local », etc.), de nombreuses recherches repèrent plutôt des situations d'imposition/reproduction de la forme scolaire jusqu'en dehors de l'école. L'enjeu pour les futurs professionnels de l'éducation de connaître cette « nébuleuse territoriale » de l'action éducative locale revêt alors tout son sens dans une perspective de professionnalisation des CPE.</p>
CPE-10.05.1	<p>Les valeurs de la République Thématiques travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs et principes de l'école républicaine : liberté, égalité, fraternité, solidarité, mixité, gratuité ; - laïcité et fait religieux ; - droits et devoirs des enseignants.

Voté en conseil d' institut

le 20 mars 2023